

MODULE VIE FEDERALE - VIE CITOYENNE

- Le "tronc commun" est supprimé
- Il est remplacé par un module en ligne de 2h : "Vie fédérale - Vie citoyenne"
- Obligatoire pour : arbitres, éducateurs, gestionnaires de table de marque, ainsi que présidents, secrétaires et trésoriers des clubs et comités
- Les personnes ayant validé le "tronc commun" sont dispensées de suivre le module "Vie fédérale - Vie citoyenne"
- Pas de durée de validité

Prérequis obligatoire pour accéder aux formations initiateur, éducateur, arbitre, graphique

Pas obligatoire mais fortement conseillé pour accéder aux fonctions de dirigeants de clubs (président(e), trésorier(e), secrétaire)

MODULE GRATUIT

Voici les étapes pour accéder à la plateforme de formation du centre national de formation FFPJP :

Etape 1

Le (la) licencié(e) doit compléter et déposer une demande d'accès à la plateforme sur le lien suivant : [Accès au module Vie Fédérale - Vie Citoyenne](#)

Etape 2

Une fois la demande déposée, vous recevrez par mail, dans les jours qui suivent, un lien pour accéder à la plateforme de formation

Etape 3

Une fois la plateforme de formation, cliquez sur "connexion" en haut à droite de votre écran et rentrez les éléments suivants :

- Identifiant : votre adresse mail (celle déposée lors de votre demande d'accès)
- Mot de passe : le mot de passe délivré suite à votre demande

Etape 4

Laissez-vous guider et soyez attentif ! Répondez au quizz final et conservez votre attestation.

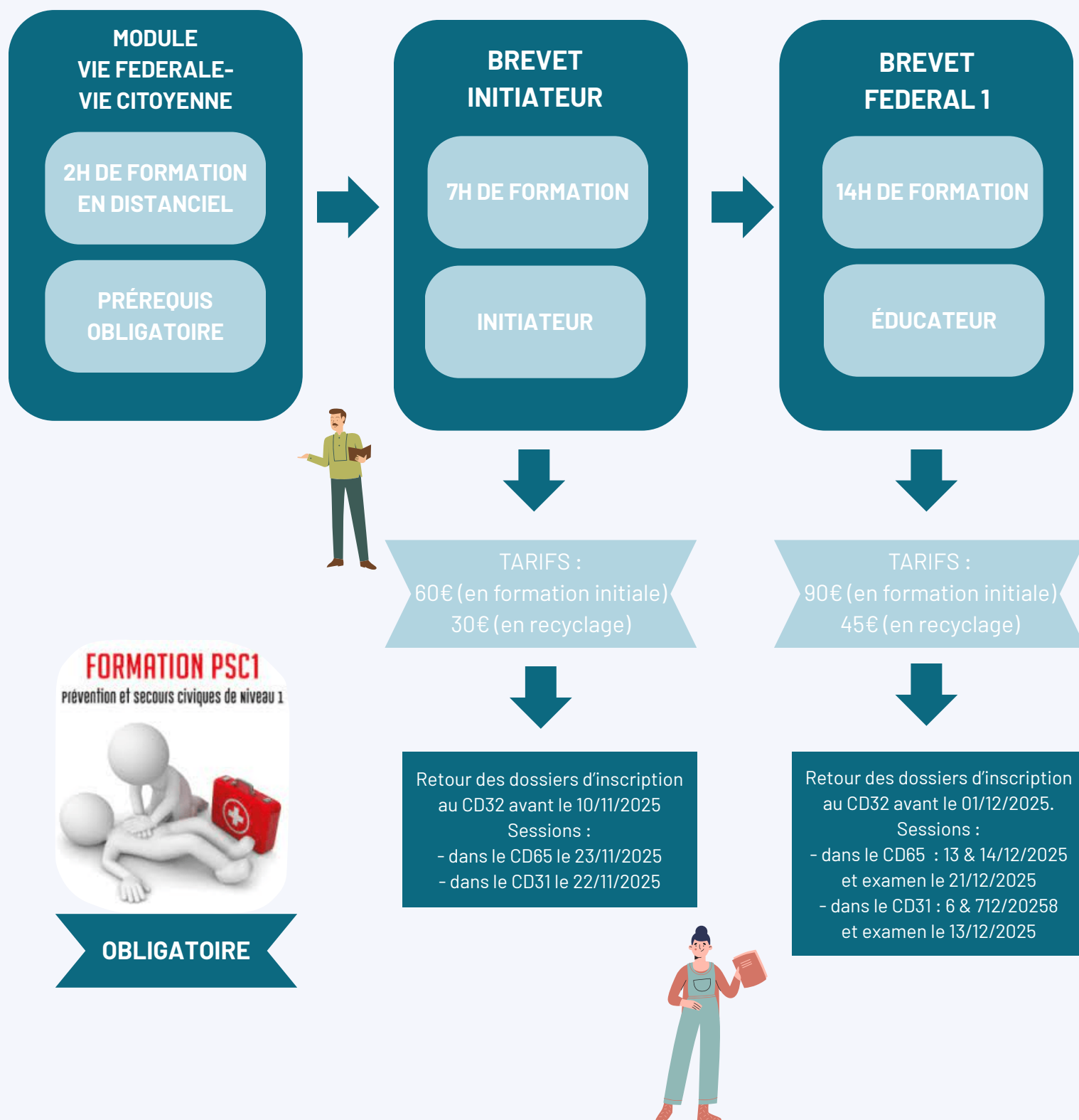


MÉMO : FORMATIONS



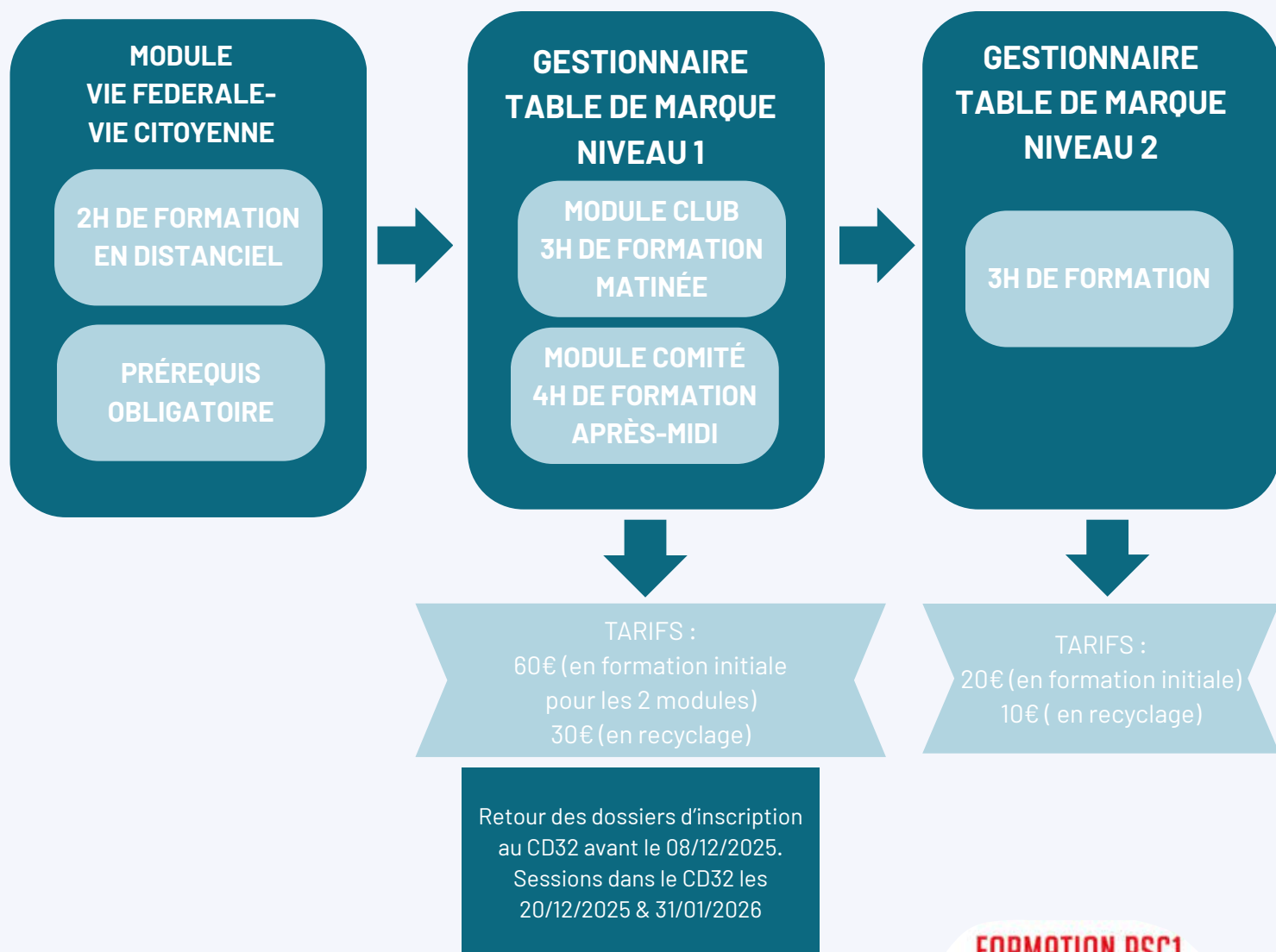
FILIÈRE ÉDUCATEUR

- Le **module "Initiateur"** est réintroduit afin de renforcer la formation des futurs éducateurs.
- Ce module est désormais un prérequis pour l'accès au Brevet Fédéral 1
- Si les dates le permettent, il y a possibilité d'enchaîner le module "Initiateur" et le module "BF1" la même année
- Recyclage des diplômes OBLIGATOIRE tous les 5 ans

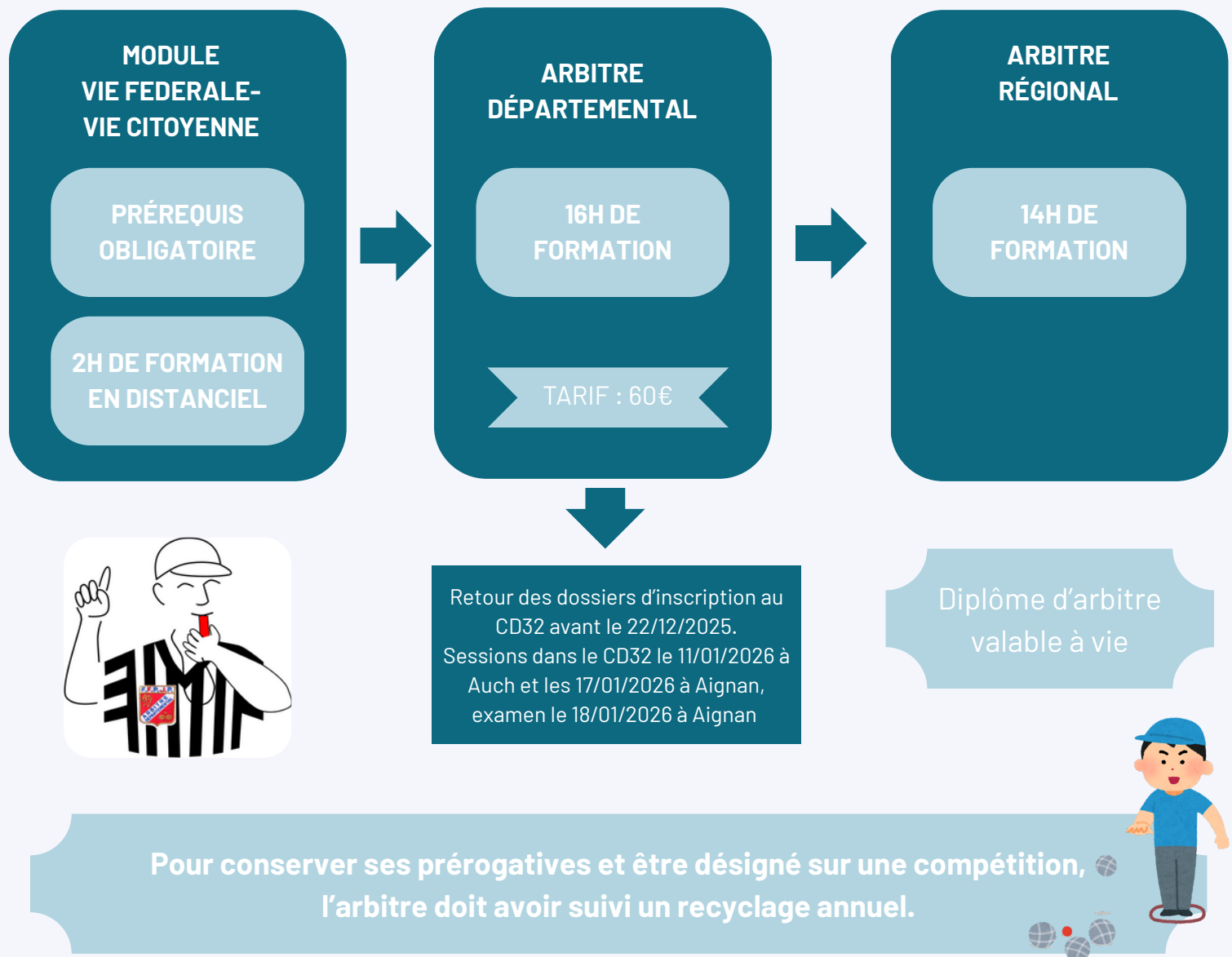


FILIÈRE GESTIONNAIRE TABLE DE MARQUE (GTM)

- La **formation "Gestionnaire table de marque"** (graphiqueur) proposée par le Comité est supprimée
- Elle est remplacée par les modules "Gestionnaire table de marque niveau 1 et niveau 2"
- Recyclage OBLIGATOIRE tous les 5 ans pour les 2 niveaux



FILIÈRE ARBITRE



ARBITRE DÉPARTEMENTAL

- Formation initiale sur 2 jours en amont de la date de l'examen
- A l'issue d'un résultat favorable à l'examen, le candidat devra effectuer
- 4 journées d'arbitrage supervisées par un membre de la commission d'arbitrage



Jours et horaires d'ouverture du comité :
Lundi, mercredi & jeudi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h